

Arrêté réglementaire

N° 2025-277

Objet : Liste des candidats admis à participer au concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, session 2026.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1^{re} classe,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres de jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2025-96 du 16 avril 2025 portant ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2e classe dans les spécialités « communication, spectacles », « environnement, hygiène » et « espaces naturels, espaces verts », session 2026,

Vu l'arrêté n°2025-219 du 5 septembre 2025 portant sur la mise à jour de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les douze départements de la région Auvergne Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2026,

Arrête :

Article 1 : Sous réserve de fournir au plus tard le 22 janvier 2026 des documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de leur candidature pour 42 candidats, la liste des candidats admis à participer au concours externe d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, session 2026 est arrêtée et établie comme suit par ordre alphabétique :

AGUA Félix	LATAMNA Mourad
ALIAS Kévin	LEBRUN Florian
ALLAGNAT Raphaël	LIOTIER Maxime
AOUDJ Mohamed	LOMBARD Evelyne
BEN HASSEN Kaled	LOUDENOT Laurence
BERGERET Loïc	LOUIS ÉMILE DIT MALLET Franck
BIDAUD Charlotte née CARPENTIER	MALLETROIT Valerie née MUEL
BIZET Manon	MELIZI Foued né MELIZI
BOUSSALEH Ousama	MESSAOUDI Zaki
BOUTRIG Soukaina née HIMMICH	MEZERAÏ Hichem
COMBRISSON Cedric	MOMPERTUIS Maude
CONDE ALVAREZ Robin	MONMINOUX Nicolas
COSTA Walter	NABA Remy
COTTA Sébastien	NAVARRO Mickael
COTTAREL Anthony	NEMALEU Simon-Berteaud né NEMALEU
CROZEMARIE Cristale	OUMARI Soilihi
CUSINO Jason	OURASSI Mohamed né OURASSI
DA COSTA Charly	PACARD Romain
DAIRI Ryan	PEILLON Gabin
DE MATTEIS Alexis	PETIOT Valentin
DELACOUR Florent	PETIT Rémi
DELANGLE Francis	PITAVY Isabelle née PITAVY
DELATTRES Stanislas né PINSAULT	PONS Mylene née PONS
DELAVAL Angelina	REICHERT Aude née REICHERT
DELBOS Ronan né RONAN DELBOS	REYNAUD Léon
DESFORGES Clément	RIOU Manon
DRAME Souleymane	ROBBE Matthieu
FACEMAZ Catherine Esperanza	ROBIN Jeremy
FARAUDO Fanny	SANCHEZ Thomas
FRANGIAMONE Fiona	SOLEYMIEUX Chloé
FRESQUET Aurelien	TAHRAOUI Bilel
GAILLARD Enora	TERREINS Nicolas
GOY Cédric	TERVILLE Nicolas
HAMED Djillali	VANGREVELYNGHE Mathis
HOLLANDER Amaury	VANNET Theo
HRYCAJ Jean-Christophe	VINUESA Nathalie née CARBONELL
JEAN Guillaume	VERNIAUD Jean Noël
JULIEN Tony	WAGNON Clément
KACIMI Hasna née ANBRI	WASZAK Delphine née HUTIN
LABBÉ Wendy	
LAJAVARDI Seyed	
LAMBERT Benjamin	

Liste arrêtée à 81 candidats

Article 2 : Sous réserve de fournir au plus tard le 22 janvier 2026 des documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de leur candidature pour 17 candidats, la liste des candidats admis à participer au concours interne d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, session 2026 est arrêtée et établie comme suit par ordre alphabétique :

ADRIAN Romain	BAIRI Aida
AMEZRAR Yacime	BALESTAS Thierry
ANDREACCHIO Rachel	BANCHEL Brendan
AOUDJ Ali-Younés	BAPTIST-MOUTON Priya née FRANCIS
ARGIROV Elena née RADEVA	BARDET Sylvain
AUDOUARD David	BASTIEN Arthur
BACCHIANA Darshana	BE Mathieu

BEAUDEQUIN Camille	HARDY Marie-Aline née BENACCHIO
BEGON Pierre	HEBRARD Théo
BEKHELOUF Nabila née BOURAS	HERRERA Olivier
BELFADEL Madiha née ZERIFI	IABONI Léonie née POINT
BELLO Miguel	KAIBOUCHI Adel
BENARBLE Amal née EL GHIAT	KHALID Rami
BENCHEIKH Mabrouka née ADJAL	KHIRI Bahija
BENSAID Asma née BELGHITH	KROL David
BERGA Anthony	LACOUR Megane
BERNAL Marlon	LAHOUAOUI Jalal
BERNARD Myriam née MAABOURI	LANGLE Baptiste
BESSON Camille	LANGLOIS Steven
BEYLIER Laurie née ANGUAL	LAUREAU Alexandre
BILLARD Sandrine	LECLERC Mathieu
BILLON Justin	LECLERE Karen
BIZE Marion	LOUKILI Hanane
BODIN Vivien	LYNAM Laurent
BOURGIER Marie-Anne née SCIANGULA	MAHDJOUB Fares
BOUSSOUAR Lucas	MARREL Jean-Baptiste
BRELAUD Elvyre	MARTINET Valentin
BRICAUD Gwendal	MATIAS Daniel
BRICO Simon	MAXO Nicolas
BRULU Nella	MELLIEZ Logan
BUGIER Adeline	MELZI Frederic
BURLET Guillaume	MOREL Dylan
CAILLEAUX Nathalie	MORET Frédéric
CANET Jean-Edouard	MOURACHKO Laurie
CAPA Geoffrey	MURE Charly
CARRETIER Rémi	MURTAS Adrien
CHAMAILLARD Yoann	NAIL Mathéo
CHAMBON Alixé	OUAFIK MERROUCH Hanane née MERROUCH
CHARAI Abdallah	BAKHAT
CHARAI Abdellah	PALLE Frédéric
CHAUVET Gael	PARENT Pierre
CHETTATA Yacine	PASQUET Didier
CHIZAT Thierry	PAVIE-CARBONNEAU Tristan né PAVIE
CHOQUET Yann	PELOTIER Philippe
CIVARD Céline	PELOUX Tony
CLOSE Emmeline née DAIZE	PERIER Hugo
COILLOT Aurelie	PERRIN Fabien
COPIN Alexandre	PESENTI Lucie
COTTIER Romain	PETIT Benjamin
COUET Anthony	PISSARD Sébastien
CRAGNOLINI Eric	PRADEILLES Killian
DA COSTA RIBEIRO Yohan	PREVOST-LEBRERE Anne née PREVOST
DALLE FRATTE Martin	QUEVEDO Maxime
DANIEL Jean-Patrick	RABIAH Sébastien
DAVIET Steve	RAHOU Younes
DE COCK Remi	RAMDANI Dalila
DE FILIPPIS Xavier	REITER Valentin
DEBABY Hayat née BAHIDDINE	REYNARD Jean Louis
DJOUDER Axel	RICHAUD Charlène
DONMARTIN Alain	RION Valentin
DOS SANTOS Adeline	RIVIER Philippe né SZYROKI
DROUET Eva née DAMEVIN	ROCHE Vanessa
DUMAS-BAUDRON Jérôme	RODRIGUES DE OLIVEIRA Esther née
DUPASQUIER Maël	MOREIRA
DUSAUTOIR Pauline née MIRAMAND	ROIZOT Amélie
DUSSOUILLEZ Antoine	ROYER Julien
DZIKI Alex	RUIZ Julien
EL OUAAMARI Rachid	SAGE Elodie
EXBRAYAT Cedric	SANAD Ashraf
FAUDON Axel	SANDLES Samuel
FAYOLLE Maxence	SAPUPPO Vincent
FEMENIA Katia	SBAHI Walid
FONTANAY Fiona	SCHMIDT Florent
FORISSIER Julien	SEVERAC Eolia
FULCRAND Emmanuel	SMAHI Zaineb
GEOFFROY Jennifer	SOLEYMIEUX Severine née ARSAC
GODIER Camille	TEYSSONNIER Fabrice
GOESTCHEL Carole	TIRARD COLLET Pauline
GOUBET Philippe	TISSIER Louis
GRAND Alexis	TRONCY Aurélien
GRILLET-AUBERT Lucie	VADEBOIN Davy
GRILLON Pierre	VALOIS Romain
GUALDI Anne-Sophie	VARELA Cyril
GUENET Yannick	VENTURA Pauline
GUILLEMOT Nicolas	VETTER Cinthya
GUINOT Laurence née MAROT	VIALE Berangere
GUYOT Vincent	VIDAL Romain

VILLIER Julien
VOISIN Alexis
VOISIN Guillaume
WINTERSTAN Aurelie

ZEMMA Anny
ZOPIRE Gwenaelle

Liste arrêtée à 178 candidats

Article 3 : Sous réserve de fournir au plus tard le 22 janvier 2026 des documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de leur candidature pour 6 candidats, la liste des candidats admis à participer au troisième concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, session 2026 est arrêtée et établie comme suit par ordre alphabétique :

AMERIO Julien
ANTEVAUT Ivica
AULAGNE Damien
BOUTIN Julie née SALVA
BOUTRIG Soukaina née HIMMICH
CAILLAT Julien
CORDIER Julie
DEBOUZ Achour
FAUGERON Jean-Baptiste
GARAGNON Lydie

GUDET Rodolphe
JANIN Stéphane
KEHYRIAN Nathalie
MAUREL Marc
MOULIN Cécile
OLIVEIRA Mickael
POUTET Catherine
QUESNEL David

Liste arrêtée à 18 candidats

Total des 3 voies : 277 candidats

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site www.cdg69.fr ou <https://www.cdg-aura.fr>.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le 11 décembre 2025
Le Président,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été régulièrement publié et transmis au représentant de l'État.